

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 JUN 2012 - 18 HEURES**

Affiché le 5 juillet 2012

Date de la convocation : le 22 juin 2012
Nombre de Conseillers en exercice : 49.

Etaient présents : Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, Maire, Présidente ; M. DUCHATEAU, Mme DENIS, M. FAUTHOUX, M. LACLAU-LACROUTS, Mme LERBET-SERENI, M. BONIFACE, Mme CASTERA, M. MARBOT, M. LAVIGNOTTE, Mlle MAZA, M. CANTON, Mme CABANNES, Adjoints au Maire : Mme RODDE, M. LACRAMPE, Mme JUYOUX, Mme RAUCOULES, M. PEDEUTOUR, Mme BERNARD, M. JUBAULT-BREGLER, M. DARTIGOLLES, Mlle ESPAGNAC, Mme LABAT-CHAHID, Mme ABOUSLEIMAN, M. DE FONTENELLE, Mlle BLEU, Mme TARDEL, M. LESTORTE, M. PERES, M. LAURAND, Mlle WOLFS, M. URIETA, M. ARRAOU, Mme LIPSOS-SALLENAVE, Mme GOULESQUE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés : Mme LEROU-POURQUE (qui a donné pouvoir à M. DARTIGOLLES), Mme IRIART (qui a donné pouvoir à M. LACRAMPE), Mme HADIDA (qui a donné pouvoir à Mme CABANNES), M. HUERGA (qui a donné pouvoir à Mme RODDE), Mme LAGREZE (qui a donné pouvoir à M. DUCHATEAU), M. MAISON (qui a donné pouvoir à Mlle MAZA), M. DESCORPS (qui a donné pouvoir à M. FAUTHOUX), M. BRIN (qui a donné pouvoir à M. LESTORTE), Mme BENSOUSSAN (qui a donné pouvoir à Mme WOLFS), M. BAYROU (qui a donné pouvoir à M. PERES), Mme BOUSCAYROL (qui a donné pouvoir à M. LAURAND), M. CASTY (qui a donné pouvoir à Mme GOULESQUE).

Etaient excusés : M. ISSEINI, Mme DELLA.

Secrétaire de séance : Mlle BLEU

| | | |
|------------------|---|-----------------------------|
| <p>79</p> | <p>Projet de rénovation urbaine du quartier du Hameau – Pôle Éducatif et Culturel – Avenant aux marchés de travaux</p> <p>(Rapporteur : M. LAVIGNOTTE)</p> <p>Les travaux du Pôle Educatif et Culturel au quartier du Hameau, regroupant une crèche, un groupe scolaire, une médiathèque, une agora et une salle festive sont actuellement en cours d'exécution. La salle festive a d'ores et déjà été livrée à la fin de l'année 2011.</p> <p>Aujourd'hui des travaux d'adaptations mineures et (ou) complémentaires s'avèrent nécessaires pour les lots 6 (Menuiseries Aluminium), 7 (Serrurerie) et 15 (CVPS) pour lesquels un avenant n°2 a été jugé nécessaire et pour les lots 1 (Voirie Réseaux Divers, Eclairage extérieur), 5 (Bardages), 8 (Plâtrerie, Faux-Plafonds), 9 (Menuiseries intérieures), 11 (Revêtements sols durs, carrelages, faïences) et 13 (Electricité, courants forts et faibles) pour lesquels un avenant n°1 a été pris.</p> <p>Le Conseil municipal :</p> <p>1) autorise les travaux d'adaptation des lots n°1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13 et 15 ;</p> <p>2) autorise, la SEPA (Société d'Équipement des Pays de l'Adour) , mandataire de la Ville de Pau, à signer les avenants aux marchés de travaux portant sur les lots n°1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13 et 15 pour un montant total de - 1627.79€ H.T. ;</p> <p>3) décide que les dépenses seront réglées au moyen de crédits inscrits dans l'AP (autorisation de programme) n°10010.</p> | <p>Adopté à l'unanimité</p> |
| <p>80</p> | <p>Projet de Ferme du Goût - Modification du plan de financement</p> <p>(Rapporteur : M. DUCHATEAU)</p> <p>Par délibération en date du 20 octobre 2011, le Conseil municipal approuvait l'avant-projet-définitif concernant le projet de Ferme du Goût, ainsi que le plan de financement.</p> <p>Cependant, ce plan de financement a dû être modifié en raison de deux évolutions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Fondation Total (via un partenariat avec la Fondation du Patrimoine) apporte un soutien de 80 000 € au projet. - en l'absence de retour du Conseil Régional, la ligne correspondante doit être supprimée. | <p>Adopté à l'unanimité</p> |

En conséquence, le nouveau plan de financement est le suivant :

| Partenaires | Montant sollicité | % |
|---|-----------------------|----------------|
| Autofinancement Ville de Pau | 540 000,00 € | 39,00% |
| Conseil Général | 300 000,00 € | 22,00% |
| FNADT | 300 000,00 € | 22,00% |
| Agglomération : fonds de concours (maîtrise de l'énergie) | 105 000,00 € | 8,00% |
| Fondation patrimoine | 80 000,00 € | 6,00% |
| ADEME / Conseil Régional (BBC/PRAE) | 40 000,00 € | 3,00% |
| TOTAL | 1 365 000,00 € | 100,00% |

Le Conseil municipal :

- 1) approuve les modifications du plan de financement du projet de Ferme du Goût ;
- 2) inscrit les dépenses et recettes correspondantes aux budgets Ville de Pau 2012 et 2013.

81 Fonds Pour les Initiatives d'Habitants (FPIH) : mise en place du dispositif sur le périmètre du quartier Pau Nord

(Rapporteur : M. DUCHATEAU)

La Ville de Pau souhaite promouvoir une politique active et volontariste de démocratie participative en faveur de l'émergence de nouveaux projets d'entraide et de solidarité, favoriser l'initiative citoyenne en valorisant les projets des habitants, la volonté d'agir sur leur vie quotidienne, sur leur cadre de vie, de prendre des responsabilités et des décisions pour réaliser des projets d'intérêt collectif à l'échelle de leur quartier.

Dans cette optique, la Ville de Pau a déjà mis en place trois Fonds Pour les Initiatives d'Habitants (FPIH) : un sur le quartier Saragosse, un sur le quartier Le Hameau, et un autre sur le périmètre des quartiers Centre-Ville et XIV Juillet.

La Ville de Pau souhaite maintenant étendre le dispositif FPIH sur les autres quartiers de Pau, et a donc décidé de mettre en place un nouveau FPIH sur le quartier Pau Nord.

Le Conseil municipal :

- 1) approuve le principe de mise en place d'un Fonds de Participation et d'Initiative des Habitants sur le quartier Pau Nord ;
- 2) décide d'attribuer à l'association CAP SOLIDAIRE Léo Lagrange, qui assurera la gestion comptable et administrative, une subvention maximale de 10 000 € dans le cadre du Fonds d'Initiatives Habitants ;

Adopté à l'unanimité